

## DIAGNOSTIC ET ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

### Carte d'identité de COUX :

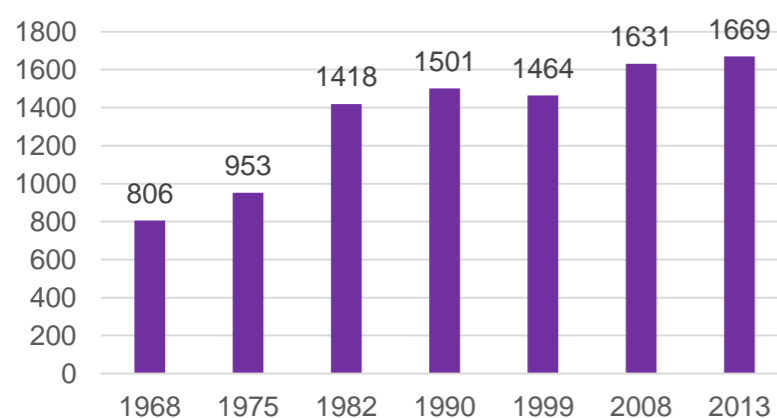
- Une population de 1 669 habitants en 2016 d'après les données INSEE.
- Un territoire communal de 12,02 km².
- Commune située dans le département de l'Ardèche, en région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Communauté d'Agglomération Privas-Centre-Ardèche
- Une commune caractérisée par une très forte présence du patrimoine retraçant son histoire.



## LES PRINCIPAUX ELEMENTS DU DIAGNOSTIC

### 1. Diagnostic socio - démographique

Evolution de la population communale

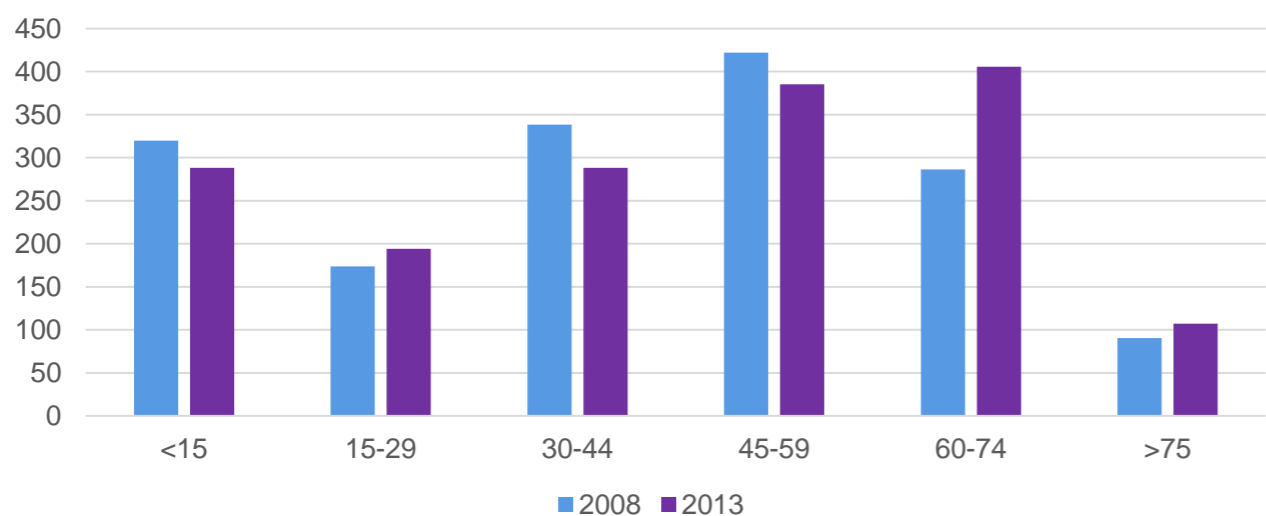


Coux a connu une importante croissance depuis 1968, majoritairement entre 1975 et 1982. On observe une légère perte de population entre 1990 et 1999, compensée durant la période suivante.

Un vieillissement de la population est observé à l'échelle de la commune :

- Toutes les tranches d'âge sous 60 ans perdent de la population entre 2008 et 2013, sauf les 15-29 ans qui progressent légèrement : on peut suspecter dans ce phénomène un effet « Tanguy », les enfants ayant tendance à rester au foyer parental plus longtemps du fait des difficultés croissantes à se loger que rencontrent les jeunes adultes.
- A contrario, les tranches d'âge de plus de 60 ans progressent. Les plus de 60 ans représentent ainsi 30,72% de la population en 2013, contre 23,11% en 2008.

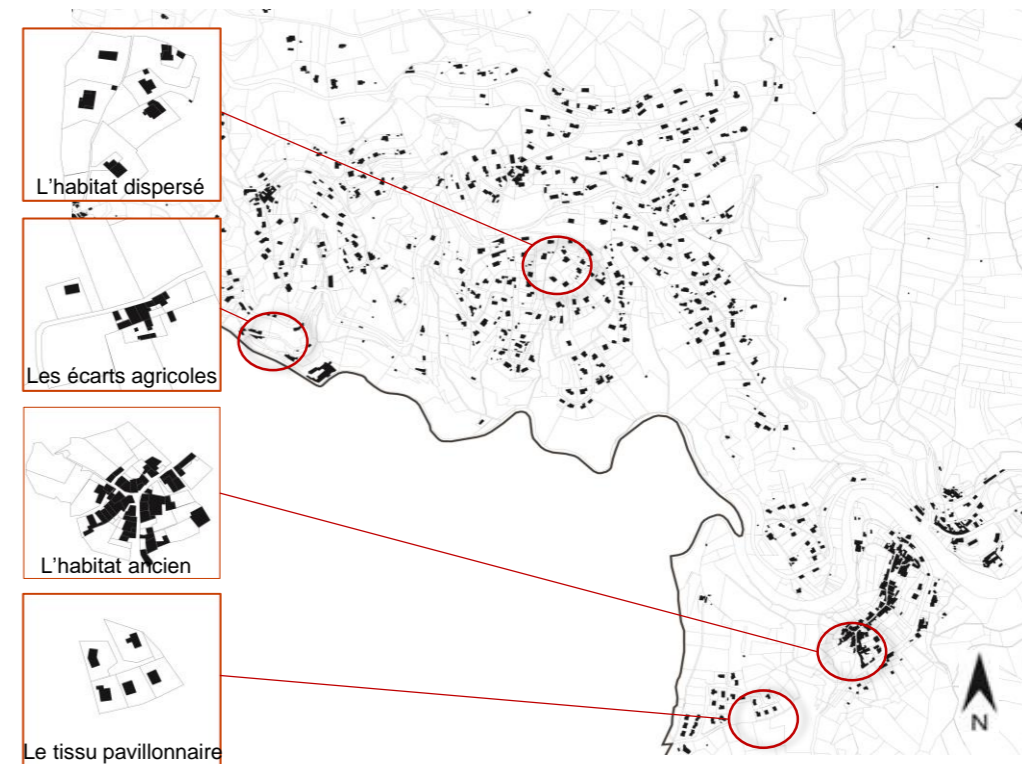
Structure par âge de la commune



### 2. Diagnostic urbain, architectural et patrimonial

A l'échelle de la commune, on distingue quatre grands types d'espaces bâtis présentant une morphologie particulière

les développements urbains successifs réalisés depuis la fin du 20e siècle par extension et dispersion de l'habitat ont contribué à l'éclatement de l'ancienne organisation urbaine.



Fond : Cadastre.gov - Conception : INGETER 2016

La commune de Coux possède deux Monuments Historiques Inscrits ainsi qu'un site inscrit :

- Église Saint-Pierre de Lubilhac, inscrite par arrêté du 15 mai 2012
- Pont sur l'Ouvèze, inscription par arrêté du 2 décembre 1932
- Site des Grottes de la Jaubernie, inscription par arrêté du 23 mars 1933



L'église Saint-Pierre de Lubilhac en 2014, après restauration



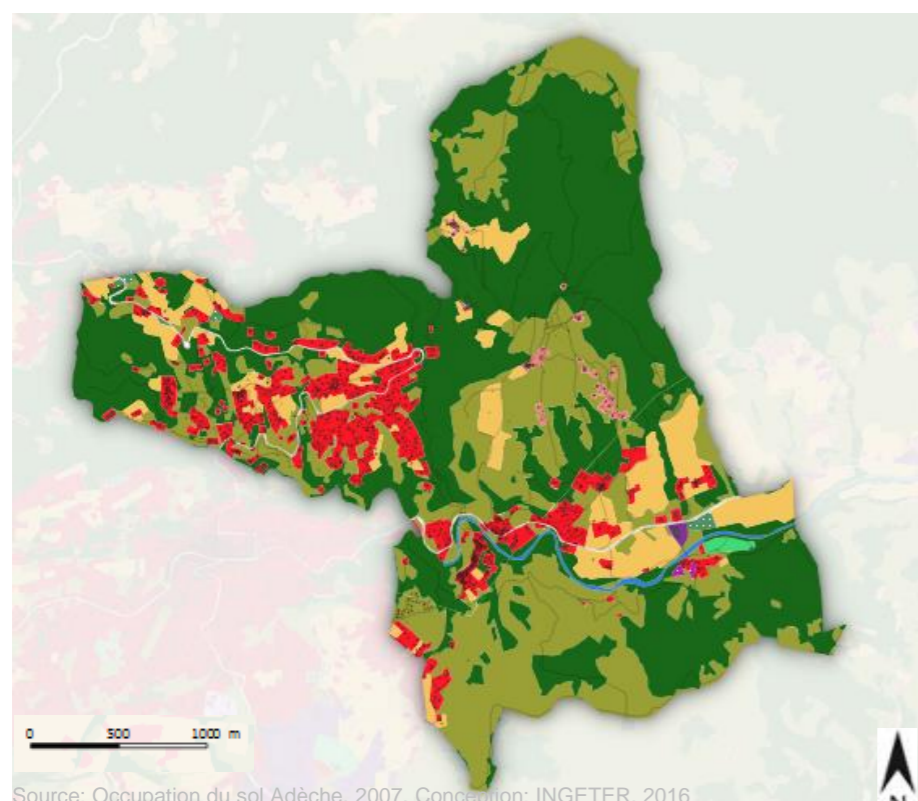
Pont sur l'Ouvèze



Les grottes de la Jaubernie, vue des cavernes hautes

## LES PRINCIPAUX ELEMENTS DE L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

### 1. Occupation du sol



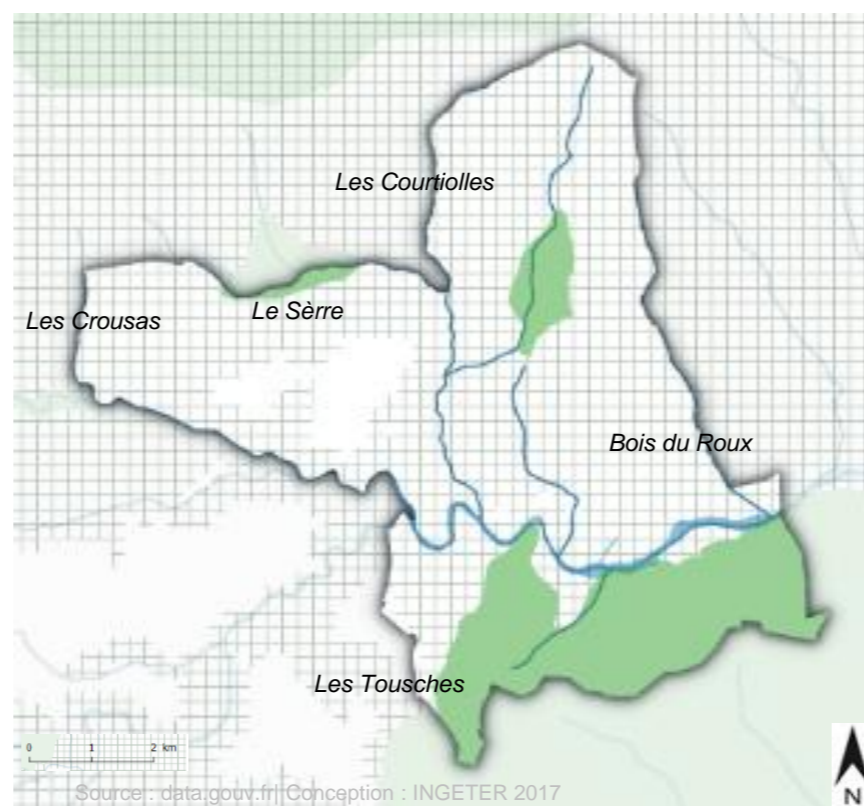
Source: Occupation du sol Adèche, 2007. Conception: INGETER, 2016

- Vergers
- Vignes
- Prairies, cultures
- Bâti
- Réseau viaire
- Habitat diffus, villas et hameaux
- Centres historiques
- Zones périurbaines
- Zones d'activité et aérodromes
- Parcs et espaces boisés urbains

- Réseau hydrographique et lacs
- Forêts acidiphiles de la bordure cévenole
- Maquis acidiphiles et friches agricoles de la bordure cévenole

Nous constatons que l'occupation du sol majoritaire en 2007, était constituée de forêts de feuillus représentant 39% de la surface du territoire, de maquis et de garrigues.

### 2. Biodiversité

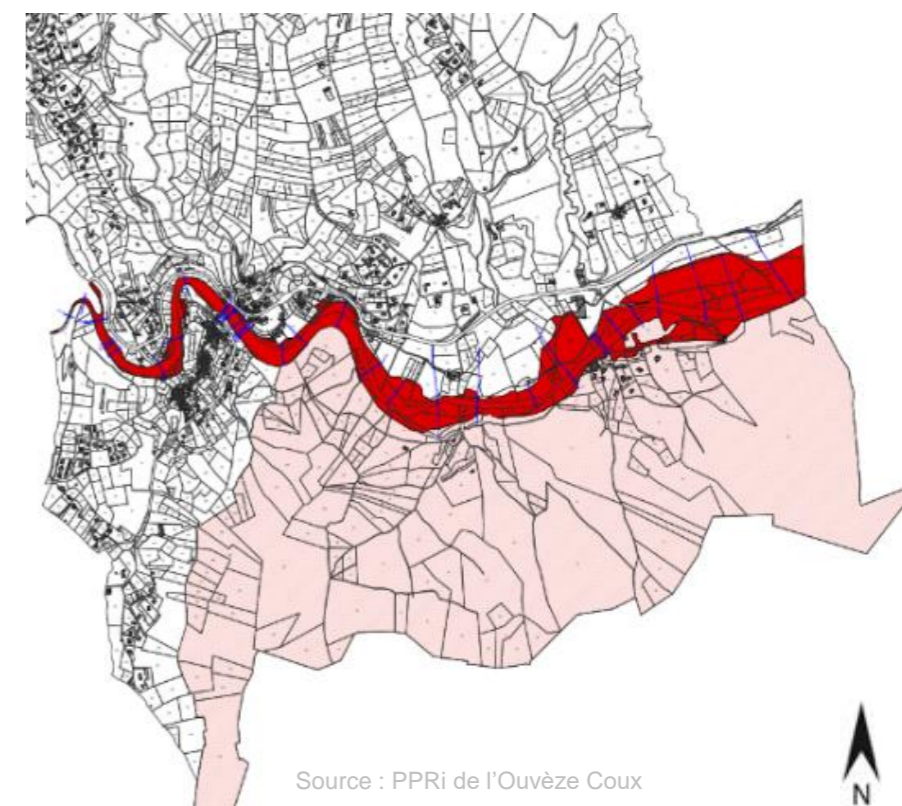


Source: data.gov.fr Conception : INGETER 2017

- Grands réservoirs de biodiversité (ZNIEFF)
- Zones humides
- Corridors surfaciques et réservoirs potentiels
- Cours d'eau (corridors aquatiques et terrestres)

Les espaces à caractère naturel sont prédominants à Coux. Les espaces boisés, omniprésents, représentent des réservoirs de biodiversité au fort potentiel à l'échelle de la commune. Quelques grands réservoirs de biodiversité, les ZNIEFF, représentent d'ores et déjà un intérêt patrimonial du fait d'une population animale et végétale variée.

### 3. Zonage réglementaire du projet de PPRi



Source : PPRi de l'Ouvèze Coux

- Zone R: Zone inconstructible
- Zone Re: Zone enclavée en cas de crue

La commune de Coux est concernée par le Plan de Prévention des Risques inondation (PPRi) recouvrant les communes de la vallée de l'Ouvèze, approuvé par arrêté préfectoral en mars 2003. Le PPRi concerne principalement le lit de l'Ouvèze et ses ripisylves pour le débordement du cours d'eau. Le PPRi de Mars 2003 est en cours de révision.